### Département Europe et International

# CRITÈRES D'ACCRÉDITATION D'UN DOCTORAT/PHD À L'ÉTRANGER

(CITE NIVEAU 8)

Septembre 2022

## CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

#### DOMAINE 1: LA POLITIQUE DU DOCTORAT

#### CRITÈRE D'ACCRÉDITATION

Le doctorat est en adéquation avec la stratégie de son établissement en matière de formation et de recherche. Il s'inscrit en cohérence avec ses orientations scientifiques et ses priorités thématiques, et en continuité d'une offre de 2e cycle. Il connait son environnement scientifique et socio-économique, dont il prend en compte les spécificités et les besoins pour définir et valoriser ses débouchés et sa finalité. Le doctorat bénéficie également de partenariats académiques et socio-économiques et, en particulier, des accords avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers qui offrent des perspectives de mobilité à ses doctorants. Le doctorat inclut une formation participative des doctorants à et par la recherche, qui contribue à l'élaboration de leurs travaux de recherche.

# DOMAINE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS

#### CRITÈRE D'ACCRÉDITATION

Les doctorants bénéficient de conditions de recrutement et d'accueil communes et transparentes. Un encadrement de qualité permet le bon déroulement des travaux de recherche dans une durée prévisible et raisonnable. Les doctorants bénéficient de conditions matérielles et financières suffisantes. Une formation doctorale est mise en place pour développer et valoriser les compétences des doctorants, et elle favorise leur mobilité sortante. Les règles et critères de soutenance garantissent la qualité du doctorat, et sont définis et portés à la connaissance de toutes les parties prenantes.

#### DOMAINE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT

#### CRITÈRE D'ACCRÉDITATION

Le doctorat a la capacité de suivre son attractivité auprès de ses différents publics, en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics. Il met en place des dispositifs favorisant la réussite de ses différents publics, et garantissant une soutenance dans le délai prévu. Il analyse la qualité de l'insertion professionnelle de ses docteurs au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, à partir d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes. Ces données sont valorisées et rendues publiques.

#### DOMAINE 4: LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

#### CRITÈRE D'ACCRÉDITATION

Le doctorat bénéficie d'une politique institutionnelle en matière de ressources humaines (recrutement, promotion, soutien, formation, encadrement) et d'allocation de moyens. Ces moyens humains, matériels et financiers, propres ou partagés au sein d'une structure plus large et dédiés à son pilotage, lui permettent de soutenir son développement et le renforcement des compétences de l'établissement. Une politique qualité est définie et partagée, reposant notamment sur un processus d'évaluation interne et régulière, à laquelle participent les doctorants. Une démarche d'amélioration continue est mise en place.